

PLAINVAL INFOS



ETAT CIVIL :



Nous souhaitons la Bienvenue à :

GALLARD Alessyo, né le 02 juillet 2024
DOUAY MOREL Valentin, né le 19 juillet 2024
ROBERT Éléna, née le 13 octobre 2024
VENTURA Lyannah, née le 14 octobre 2024



Ils se sont mariés :

Mme POLLARD Juliette et Mr SALLEMBIEN
James, le 12 octobre 2024



Décès :

Mr BOUVIGNIES Serge, le 02 novembre 2024 à
l'âge de 78 ans

Le Mot du Maire

Chères Plainvaloises, Chers Plainvalois,

Les beaux jours touchent à leur fin et laissent place aux soirées près d'un feu de cheminée.

Les travaux de la société Sobeca, rue du Friquet, tardent à se terminer. Plusieurs relances de ma part ainsi que de la part des Maires des communes voisines, ont été réalisées. Nous avons décidé de les convoquer avec le responsable du chantier Enedis ainsi que le Département afin de faire bouger les choses.

La rentrée scolaire s'est bien passée sur notre commune. Merci à l'équipe enseignante et à l'équipe du SRPI pour leur bienveillance envers nos enfants.

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le dimanche 19 janvier 2025. En espérant vous y retrouver nombreux afin de se rencontrer et de partager un moment de convivialité.

Dans cette édition vous trouverez ci-joint les flyers pour Noël.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année !

Votre Maire, Samuel DOVERGNE

Ouverture de la Mairie


Mardi : 08h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Mercredi : 08h00 - 12h00


Judi : 08h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

La mairie ne sera plus ouverte le 1er samedi du mois

 03.44.78.53.12

 mairie.plainval@orange.fr

 Commune de Plainval Officiel



En cas d'urgence : 06.73.17.76.96

PROCHAINEMENT ...

Noël



**FESTIVITÉS
PLAINVAL**

15 DIMANCHE
DÉCEMBRE
À PARTIR DE
14H

Le père-noël en calèche se baladera dans le village accompagné par ses lutins du jour pour la distribution d'un cadeau pour chaque enfant âgé de 0 à 12 ans afin de patienter jusqu'au 25 décembre.

Santa Claus



**Festivités
Plainval**

*Moment convivial pour les aînés lors d'une collation avec distribution d'une carte cadeaux
Pour les personnes ayant 65 ans révolus et plus.*

DÉCEMBRE
DIMANCHE | **15** | 10H30 À 12H

SALLE DES FÊTES
PLAINVAL 60130

Voeux du Maire



LES VOEUX DU MAIRE
AURONT LIEU LE
DIMANCHE 19 JANVIER

2025

A 11H00
A LA SALLE DES FÊTES DE
PLAINVAL

Travaux école / commune

Les élus ainsi que les agents communaux ont profité des vacances scolaires pour faire quelques aménagements à l'école : Des étagères ont été installées dans les classes et le dortoir, des nouvelles prises ont été installées par un bénévole de la commune. Le nouveau tableau dans la classe de Madame STIEVENART a été installé par nos agents communaux.



Merci Benoit !

Des travaux et aménagements ont également été réalisés sur la commune :

- La rénovation d'une partie du plancher de l'église, réalisée par un bénévole de la commune
- L'installation de poubelles de tri sur l'aire de jeux et à proximité de l'école
- Les panneaux du règlement de l'aire de jeux
- Un miroir réglementaire d'agglomération a été installé rue du friquet



Merci Bertrand !



Sécurité



Depuis 2021, le projet de sécurité routière est en cours d'étude. Le projet sera en partie lancé en 2025 en lien avec la SARL AREA, située à Soissons, qui est en charge du dossier. Le devis de maîtrise d'œuvre comprend plusieurs aménagements sécuritaires. Nous vous tiendrons informés des travaux envisagés au moment venu.

Travaux enfouissement rue du Faubourg / rue de la Montagne

Les travaux d'enfouissement ont débuté le 12 février 2024.

La restitution du chantier a eu lieu le 07 novembre 2024 avec le SE60, chargé des travaux d'enfouissement.



Nos élus tenaient à s'excuser pour les nuisances occasionnées lors du chantier.

Coût total des travaux : 183 471.36 euros

Fossé rue du friquet

Des travaux ont été effectués sur le fossé de la rue du Friquet, à l'entrée du village.

En effet, une zone de stagnation d'eau était présente dans le fossé, ce qui pouvait dégrader le pont.

L'entreprise TAD Transport, en charge des travaux, a effectué un apport de terre et de cailloux pour créer une zone drainante afin d'éviter un affaissement de talus.

Coût total des travaux : 3300 euros TTC



Remplacement des portes de l'église

Pour garantir une meilleure isolation, le remplacement des portes de l'église aura lieu en fin d'année 2024. Les travaux seront effectués par la société Bois Feuille Ciseaux, spécialisée dans la restauration de vieilles bâtisses et dans le travail du bois sur mesure.

14 juillet



La cérémonie du 14 juillet est une célébration importante qui commémore la prise de la Bastille en 1789, marquant le début de la Révolution Française.

A cette occasion, la journée a été marquée par une cérémonie en présence de Monsieur le Maire, ses 2 adjoints, les membres du conseil municipal et environ 12 administrés du village ; suivie de l'histoire de 2 Morts pour la France :



- **HAÛY Constant dit Charles** ; né le 26 mai 1861 à Montigny ; fils de Louis, Victor HAÛY et de Marie, Appoline, Désirée SMALENSBROCK. Il s'est marié à Plainval le 29 novembre 1884 avec Théodésie FAMCHON. Charles HAÛY fait partie des victimes civiles en mai 1918, il sera conduit à l'hôpital de Clermont le 24 juin 1918 où il décèdera le lendemain.
- **DUVOIR Charles, Edmond** ; né le 29 mai 1879 à Plainval ; fils de Charles Ernest DUVOIR et de Lodie GUEUDRÉ. Il était cordonnier ; Soldat au 11ème régiment d'infanterie territoriale, disparu le 28 septembre 1914 à l'âge de 35 ans.



Deux autres Plainvalois seront mis à l'honneur lors de la prochaine cérémonie. L'événement a été clôturé par un moment de convivialité dans la salle des fêtes.

Fleurissement de la commune

Comme chaque année, les jardinières de la commune ont été fleuries, en privilégiant des plantes vivaces et des géraniums, plus résistantes à la chaleur.



Coût total TTC du fleurissement : 605.47 euros

Rentrée 2024

Effectifs de la rentrée scolaire 2024 pour l'école de Plainval :

Pour la classe de PS / MS de Madame Stievenart l'effectif est de 25 élèves (9 PS et 16MS) : 11 élèves du Plessier, 9 de Plainval et 3 de l'extérieur (1 de Saint-Just-en-Chaussée, 1 de Ravenel et 1 de Lamécourt).

Pour la classe de GS / CP de Madame Blond, l'effectif est de 16 élèves (6 GS / 10 CP) : 10 élèves du Plessier, 5 de Plainval et 1 de l'extérieur (Saint-Just-en-Chaussée).



Commerçants et artisans de notre village

Jusqu'aux années 1970, il existait deux cafés à Plainval, tous les deux situés Rue du Friquet à hauteur de l'Avenue. L'un, dont les ultimes propriétaires étaient Mme. et M. LECLERCQ, figure sur la présente carte postale sous le nom de Café DUCHEMIN (ancien propriétaire).



Le second, dont les derniers exploitants ont été Mme. et M. SENECHAL, faisaient également épicerie et cabine téléphonique (installée en 1911) bien utile à l'époque où n'existaient pas encore les cabines téléphoniques de rue... et encore moins les téléphones portables !



Photo archives personnelles Famille Bernard de Jandin

Ces deux commerces, les deux derniers de notre commune, étaient un point d'approvisionnement indispensable alors que n'existaient pas encore les « super-marchés » de Saint Just en Chaussée mais c'était aussi un lieu de rencontre incontournable ouvert 7 jours sur 7 où les discussions, les « cancans » vrais ou faux (ancêtres de Facebook, Instagram et autres Tik-Tok...) et les parties de cartes du dimanche après-midi allaient bon train. Le retour au foyer était parfois plus délicat...

Les recensements de population des années 1900 font état de nombreuses professions, dont un grand nombre a aujourd'hui disparu : aubergiste, meunier, garde-moulin, fabricant de bas, tailleur d'habits, tisserand, couturière... Rappelons que la région produisait à cette époque de très importantes quantités de plantes utilisées pour confectionner des toiles et tissus : lin, chanvre,.... En 1850, sur 346 habitants recensés (adultes et enfants), 40 personnes travaillent dans l'agriculture, 6 dans le bâtiment, 13 dans l'alimentation, et... 81 dans le tissu ou l'habillement !

Association SLC



Une cinquantaine d'enfants et leurs parents sont venus récolter des sucreries ou jeter des sorts.
Merci aux Plainvalois d'avoir ouvert leurs portes !
Merci à tous pour votre participation !



Les membres de l'association vont bientôt passer chez vous pour les cases de Noël !

Sur inscription

Les membres de l'association Plainval SLC, vous proposent de partager un moment convivial lors d' :

Une soirée Beaujolais Nouveau

Le samedi 30 Novembre 2024
À partir de 18h30, salle Polyvalente

- 1 verre de vin ou soft
- Buffet froid
- Salade, fromage
- Dessert

15€ adulte
8€ enfant (- de 10 ans)

Ouvert aux Plainvalois et à leurs proches

Points infos diverses

Le ramassage des déchets verts, c'est terminé ! Pour vos végétaux d'autres solutions sont à votre disposition : compostage, déchetterie, paillage pour l'hiver.

Pour rappel : Le brûlage à l'air libre est strictement interdit

COLLECTE des SAPINS DE NOËL
en porte-à-porte

Dans votre commune
Le 9 janvier 2025

Uniquement les sapins naturels sans décorations ni éléments artificiels.

Déposez votre sapin dans la rue la veille au soir !

Renseignements
www.platasteapicard.fr
environnement@cc-platasteapicard.fr
03 69 12 50 70

Immersion pole emploi



2 personnes ont effectué un stage d'immersion d'une semaine dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Plus d'informations sur l'immersion professionnelle sur le site :

<https://immersion-facile.beta.gouv.fr/>

2 Démissions au sein du Conseil Municipal :

- Laetitia Bernaux
- Blandine Dardant

RAPPEL :

- Nous rappelons que tout propriétaire de chien est dans l'obligation de ramasser les déjections canines. Merci à chacun de respecter la loi.
- Par mesure de sécurité les chiens ne doivent en aucun cas divaguer dans les rues du village. Les propriétaires doivent s'assurer que leurs animaux ne puissent pas s'échapper de leur domicile et mettre en œuvre les mesures nécessaires.

Problème de Stationnement sur les parkings publics :

Pour une meilleure cohabitation, les Plainvalois qui possèdent plusieurs véhicules sont invités à en stationner au moins un sur leur propriété, afin de faciliter le stationnement sur les parkings publics de la commune.

Une réglementation concernant le stationnement, pourra être envisagée par le conseil municipal, si aucune amélioration n'est constaté.